



Pour diffusion immédiate: jeudi 4 septembre à 00 h 01 GMT +1 (le 3 septembre à 19 h EST)

CONTACT : press@earth-insight.org

Un nouveau rapport révèle que l'exploration pétrolière menace la zone protégée la plus riche en biodiversité de la République du Congo

Deux blocs pétroliers chevauchent plus de la moitié de la superficie terrestre du parc national de Conkouati-Douli et près de 90 % de ses zones humides, mettant en danger des espèces menacées ainsi que 7 000 habitants de la région

4 septembre 2025 (Brazzaville, République du Congo / Sacramento, Californie) --- [Un nouveau rapport](#), publié par Earth Insight et le Centre d'Actions pour le Développement (CAD), révèle les menaces sans précédent qui pèsent sur les zones protégées les plus riches en biodiversité de la République du Congo. Ces menaces sont liées à l'octroi récent de permis d'exploration pétrolière qui sont en conflit avec les lois nationales en matière de conservation et les engagements internationaux. Ce rapport a été publié lors de la [Semaine Africaine du Climat](#) qui se tient actuellement à Addis-Abeba, en Éthiopie, et juste avant le [Sommet Africain sur le Climat](#), qui débutera le 8 septembre, également à Addis-Abeba.

Le nouveau rapport intitulé « [Menaces Croissantes Liées à L'Exploration Pétrolière Pour le Parc National de Conkouati-Douli en République du Congo](#) » révèle comment deux blocs d'exploration pétrolière controversés chevauchent désormais plus de la moitié de la superficie terrestre du parc et près de 90 % de ses zones humides, menaçant l'une des dernières forêts tropicales et l'un des derniers écosystèmes côtiers intacts d'Afrique centrale. Les conclusions soulignent l'incapacité à faire respecter les lois sur la conservation, permettant ainsi aux menaces industrielles d'empiéter sur certaines des zones les plus critiques du bassin du Congo. Veuillez consulter les [cartes/visuels téléchargeables ici](#).

Le parc national de Conkouati-Douli a été créé par décret présidentiel en 1999 et couvre plus de 8 000 km² de forêt tropicale, de zones humides, de mangroves, de rivières, d'estuaires et de zones marines. Le cadre juridique fondateur du parc interdit les activités extractives dans les zones de conservation centrales et impose une zone tampon de 5 km où le développement est restreint. Malgré ces mesures de protection, le gouvernement a accordé une licence pour le

bloc pétrolier de Conkouati à China Oil Natural Gas Overseas Holding United en février 2024, puis a approuvé le bloc Niambi en avril 2025.

Les organisations locales de la société civile ont exprimé leur vive opposition à ces permis pétroliers, et 13 ONG nationales ont signé une déclaration publique demandant leur annulation immédiate.

« Le parc national de Conkouati est un sanctuaire de la vie, pas une ressource à détruire. L'octroi de blocs pétroliers dans ce parc national est une décision politique extrêmement grave. Elle viole non seulement les lois nationales en matière de conservation, mais aussi les conventions internationales ratifiées par la République du Congo. », **a déclaré Trésor Nzila Kendet, directeur exécutif du Centre d'Actions pour le Développement (CAD).**

Voici quelques-unes des principales conclusions du rapport :

- Deux blocs pétroliers, Conkouati et Niambi, chevauchent ensemble plus de la moitié de la superficie terrestre du parc national de Conkouati-Douli et près de 90 % de ses zones humides protégées, le bloc Niambi chevauchant à 98 % le parc.
- Environ 7 000 personnes vivant dans le parc national de Conkouati-Douli voient leurs moyens de subsistance traditionnels menacés, car ceux-ci dépendent de la pêche, de l'agriculture à petite échelle et des ressources forestières désormais mises en péril par les blocs pétroliers.
- Le parc protège environ 900 gorilles des plaines de l'Ouest, 7 000 chimpanzés communs, 900 éléphants de forêt africains et une population vulnérable de dauphins à bosse de l'Atlantique, qui ne compte qu'environ 300 individus.
- 28 % des zones clés pour la biodiversité désignées au sein du parc, qui sont des sites essentiels à la préservation de la biodiversité mondiale, sont désormais chevauchées par des blocs pétroliers, ce qui menace de fragmenter des corridors forestiers intacts.
- Ces blocs pétroliers chevauchent majoritairement des zones situées en dehors des zones d'éco-développement désignées, qui sont les seules zones où les activités extractives pourraient être autorisées, ce qui soulève de graves préoccupations juridiques quant à la violation du décret fondateur du parc.

«À l'heure où les crises climatiques et les atteintes à la biodiversité s'accroissent, la voie à suivre pour les aires protégées telles que le parc de Conkouati-Douli est claire : aucune extraction de combustibles fossiles ne doit empiéter sur ces zones.», **a déclaré Katie Boston, analyste spatiale senior chez Earth Insight et co-auteur du rapport.** «La préservation de ce paysage irremplaçable est essentielle non seulement pour les espèces et les communautés qui en dépendent, mais également pour garantir la stabilité écologique mondiale des futures générations. La République du Congo doit immédiatement révoquer ces permis et appliquer les protections prévues par la loi, sans lesquelles les parcs nationaux perdent tout leur sens.»

Le rapport préconise trois mesures urgentes : révoquer les permis pétroliers qui empiètent sur le parc national de Conkouati-Douli et ses zones tampons ; respecter et appliquer la législation environnementale afin de garantir que les zones protégées restent exemptes d'activités extractives ; et garantir la transparence et le caractère inclusif des processus décisionnels,

assorti d'une consultation significative des peuples autochtones, des communautés locales et des organisations de la société civile.

Les menaces qui pèsent sur le parc de Conkouati-Douli soulignent les pressions industrielles plus larges auxquelles est confronté le bassin du Congo. Ce dernier, deuxième plus grande forêt tropicale humide au monde et puits de carbone essentiel, approche selon les recherches d'un point de bascule alarmant. Ces développements soulèvent également des inquiétudes quant au respect des engagements internationaux pris par la République du Congo, notamment lors du Sommet des trois bassins en 2023 et lors du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal.

###

À propos d'Earth Insight

Earth Insight développe des outils essentiels pour la transparence et génère une dynamique visant à limiter l'expansion des industries fossiles, minières et autres qui menacent les écosystèmes clés et les communautés autochtones et locales. Nos travaux de recherche, notre communication et nos efforts de mobilisation sont essentiels pour soutenir les interventions politiques que les principaux acteurs politiques et financiers peuvent mettre en œuvre afin de protéger les écosystèmes critiques, une étape cruciale pour lutter contre les crises de la biodiversité et du climat.

À propos d'Actions pour le Développement (CAD)

Le Centre d'Actions pour le Développement (CAD) est une organisation non gouvernementale basée en République du Congo, engagée dans la défense et la promotion des droits humains, la protection de l'environnement et le développement durable. À travers ses actions, le CAD accompagne les communautés locales, renforce leurs capacités et plaide pour une gouvernance transparente et responsable dans la gestion des ressources naturelles.